



CHARTRE HANDICAP
VACANCES & LOISIRS
NON SPÉCIALISÉS

**Pour l'accueil des enfants en situation de handicap
dans les structures éducatives non spécialisées.**

MISSION ACCES AUX LOISIRS POUR TOUS

MISSION ACCOMPAGNEMENT DES ANIMATRICES RAM

- compte rendu d'activités 2017 -

Préambule :

En 2017, la JPA des Landes anime 2 dispositifs d'accompagnement favorisant l'accès des enfants en situation de handicap aux structures d'accueil ordinaires. L'association accueille pour la première fois une volontaire en service civique.

Depuis 2012, le coeur de la mission concerne le dispositif **accès aux loisirs pour l'accueil des enfants et des jeunes en situation de handicap au sein des structures de loisirs non-spécialisées**. Le dispositif faisant suite aux initiatives prises dès l'année 2000.

Depuis 2014, le comité JPA anime le dispositif **accompagnement des animatrices RAM** pour l'accueil du jeune enfant en situation de handicap.

Cet engagement à l'échelle du territoire départemental se fonde sur les objectifs partagés suivants :

- permettre aux familles et à leurs enfants en situation de handicap qui le souhaitent, de participer à des temps d'accueil éducatifs non-spécialisés,
- accompagner les pratiques éducatives des acteurs engagés au sein des structures organisatrices,
- prendre en compte le parcours d'un enfant en situation de handicap au titre d'un continuum petite enfance/enfance/jeunesse.

" Ce document est le témoignage d'une démarche originale, d'une rencontre volontaire interinstitutionnelle et interassociative. Il a pour vocation à partager les réussites, à parler des blocages, à soumettre des démarches, des bonnes pratiques et à analyser les situations à améliorer. Favoriser dès les premières années l'accueil dans un cadre éducatif ordinaire concourt à une pleine mixité sociale, à une vie ouverte sur les autres. Tolérance, respect des autres dans leurs différences, solidarité. C'est cette ambition et ces valeurs que vous retrouverez mises en vie dans les pages qui suivent "

Maurice Testemale - président JPA des Landes.

Extrait de l'introduction de l'ouvrage Réussir l'accueil d'enfants en situation de handicap - Méthodologie pour les ACM.

SOMMAIRE

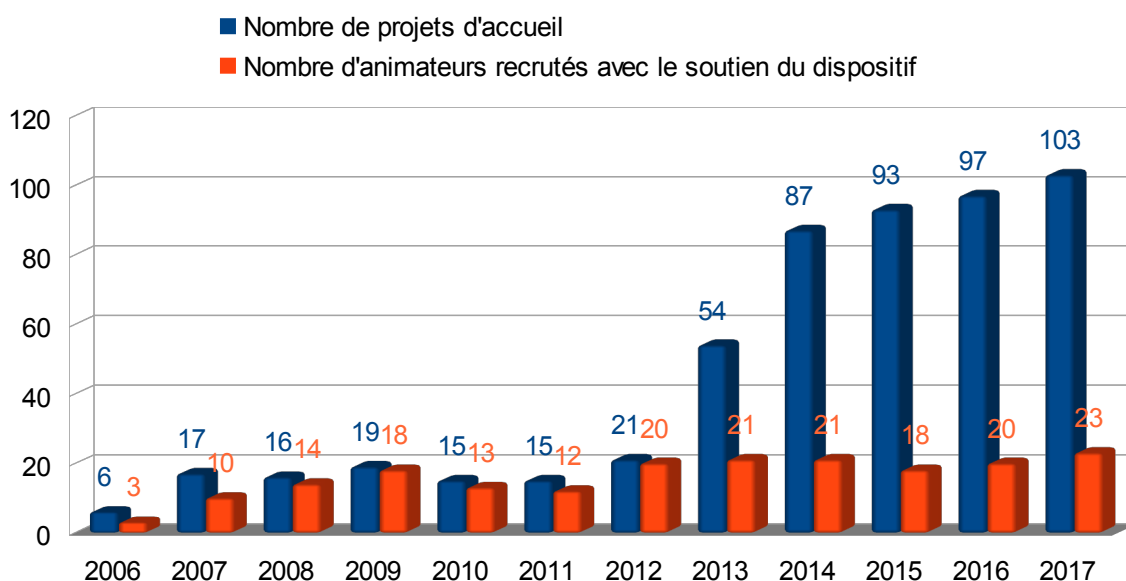
A- L'accès aux loisirs collectifs des enfants en situation de handicap - 3/18 ans	p 4
1 Le tableau synthèse	p 5
2 Les projets d'accueil : évolutions de 2006 à 2017	p 6
3 La localisation des accueils	p 6
4 La nature des structures sollicitées	p 8
5 Les caractéristiques des enfants	p 8
5-1 Le type de handicap	p 8
5-2 Les tranches d'âge des enfants	p 9
6 Les origines des demandes d'accompagnement	p 9
7 Les temps de sensibilisation et d'information	p 10
7-1 Les rencontres de territoires	p 10
7-2 L'offre de formation partagée départementale	p 11
7-3 Les temps complémentaires de sensibilisation	p 11
8 La mise à disposition des ressources	p 12
8-1 Les malles pédagogiques	p 12
8-2 La création d'outils	p 12
9 La démarche d'accueil	p 12
9-1 La méthodologie : avant, pendant et après l'accueil	p 12
9-2 Les dynamiques de réseaux éducatifs	p 13
B - L'accompagnement des animatrices RAM - 0/3 ans	p 15
1 Les séquences de sensibilisation	p 16
2 Les malles pédagogiques	p 18
3 Les actions complémentaires	p 18
C- La gouvernance des dispositifs	p 20
D - Les coopérations avec d'autres référents handicap	p 21

A - L'accès aux loisirs des enfants en situation de handicap

1/ Synthèse 2017 : mission loisirs pour tous

- Les projets d'accueil -	
Suivi des enfants	103 projets accompagnés 68 enfants pour une première demande 35 enfants avec une continuité d'accompagnement
Raisons des projets non finalisés	6 absence de retour famille après 1er contact 2 organisateur exprime une limite 2 annulation famille
Personnel recruté avec le soutien du dispositif	23 animateurs - 8 JPA/ANCV et 15 aides cellule - 8 ALSH vacances, 1 ALSH périscolaire, 15 séjours
Montant des aides attribuées aux organisateurs	6070 € aide départementale 3050 € aide JPA nationale/ANCV pour participer au financement du renforcement d'équipe
Aides aux familles	2 familles ont pu obtenir un co-financement séjour avec ANCV soit un montant de 390 €
- Les caractéristiques des enfants -	
Age des enfants	3/5 ans : 12 6/11 ans : 59 12 ans et plus : 32
Typologie de handicap	6 Cognitif 4 Moteur 3 Sensoriel 5 Maladie invalidante 3 Polyhandicap 12 Autisme 70 Non exprimé ou en terme de troubles du comportement
- La mise en réseau des partenaires et les structures de loisirs -	
Origine des demandes d'accompagnement	24 structures de loisirs 2 MLPH 38 familles 2 référents scolaire 29 établissements spécialisés 1 FCPE 4 pôle protection de l'enfance 3 petite enfance
Nature des structures d'accueil	39 ALSH vacances 18 ALSH périscolaire avec mercredi 43 séjours vacances 3 autres associations (sportive, artistique)
- La gouvernance -	
Réunions cellule + copil	9 réunions de la cellule 1 comité de pilotage annuel - 6 janvier 2017- 12 février 2018

2/ Les projets d'accueil : évolutions de 2006 à 2017



103 projets de loisirs sont concrétisés avec le soutien du dispositif pour 97 projets en 2016.

68 projets concernent une première demande soit 66 % du public accompagné.

35 projets résultent d'une continuité d'accompagnement soit 34 % du public accompagné.

L'autonomie progressive des acteurs famille et équipe d'animation est travaillée à travers chaque parcours. Le dispositif est mobilisé en fonction des besoins des partenaires.

23 animateurs en renforcement d'équipe sont recrutés avec une aide financière cellule. Le rapport nombre de projets d'accueil/nombre de renforcements d'équipe financé se maintient de manière significative. Cette donnée confirme qu'accueillir un enfant en situation de handicap ne nécessite pas de manière systématique un renforcement humain. La préparation de l'accueil avec la rencontre famille/équipe d'animation/partenaires éducatifs et la réflexion globale de la structure au sujet de son organisation pédagogique sont deux clés fondamentales. L'animateur en renforcement reste une adaptation importante à mobiliser sur des situations particulières.

L'appel à projet CAF Handicap fonds publics et territoires permet aux organisateurs de se doter de ressources humaines complémentaires au sein d'un projet global d'accueil.

Les profils des animateurs recrutés sont divers : des animateurs extérieurs avec un engagement pour l'inclusion, des AVS prolongés, une éducatrice de formation, des animateurs en interne. Nous préconisons un profil d'animateur connaissant la structure, préparé comme l'ensemble de l'équipe, non spécialiste du handicap, ni individualisé à un enfant.

3/ La Localisation des accueils

Des repères issues de la MLPH et de la DSDEN :

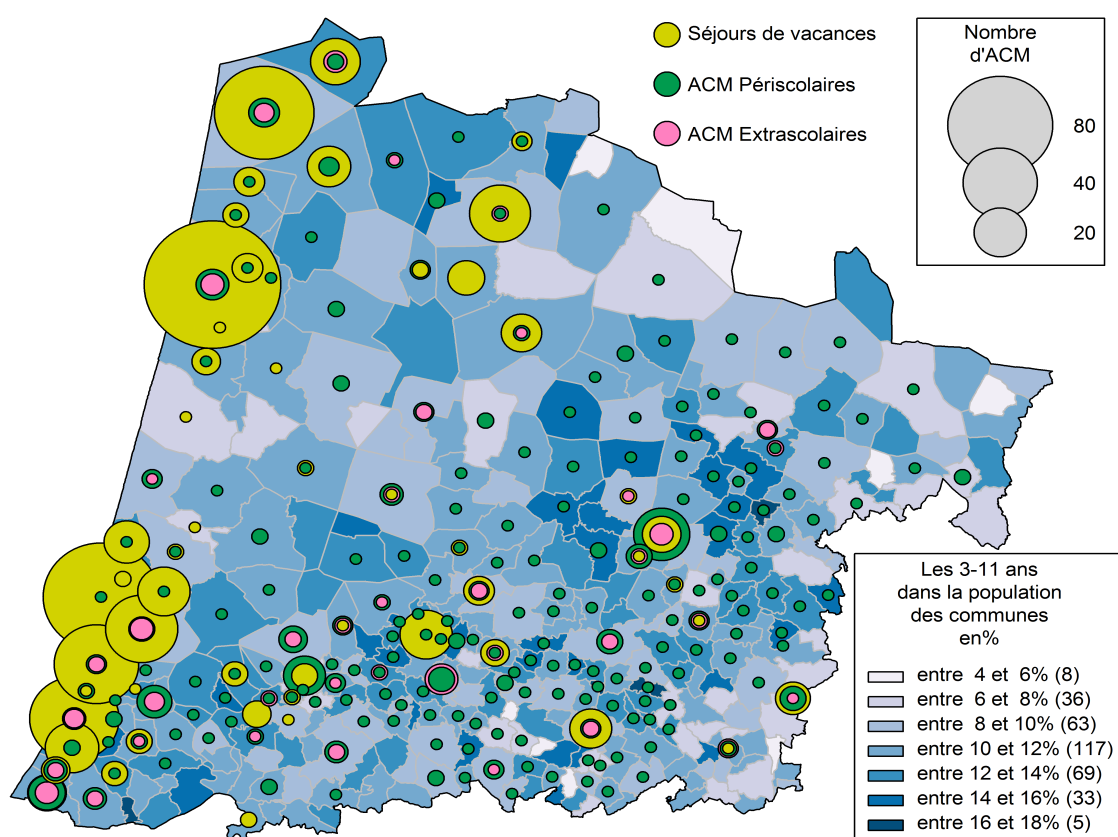
- au 30/09/2016, 1758 personnes âgées de 0 à 15 ans ont un droit ouvert auprès de la MLPH

- en 2015, 1538 élèves en situation de handicap sont scolarisés de la maternelle au lycée soit 2% de la population scolaire dont :
 - 1029 élèves en scolarisation individuelle (525 dans le 1er degré et 504 dans le second degré), 641 élèves bénéficient d'un accompagnement humain dans le cadre de la compensation du handicap, 489 AVS/AESH recrutés dont 44 en CDI
 - 509 élèves en scolarisation collective (ULIS)
 - 11 enseignants référents

Des repères issues du comité enfance SDSF :

- la cartographie des ACM landais

Les accueils collectifs de mineurs en 2017 dans le département des Landes

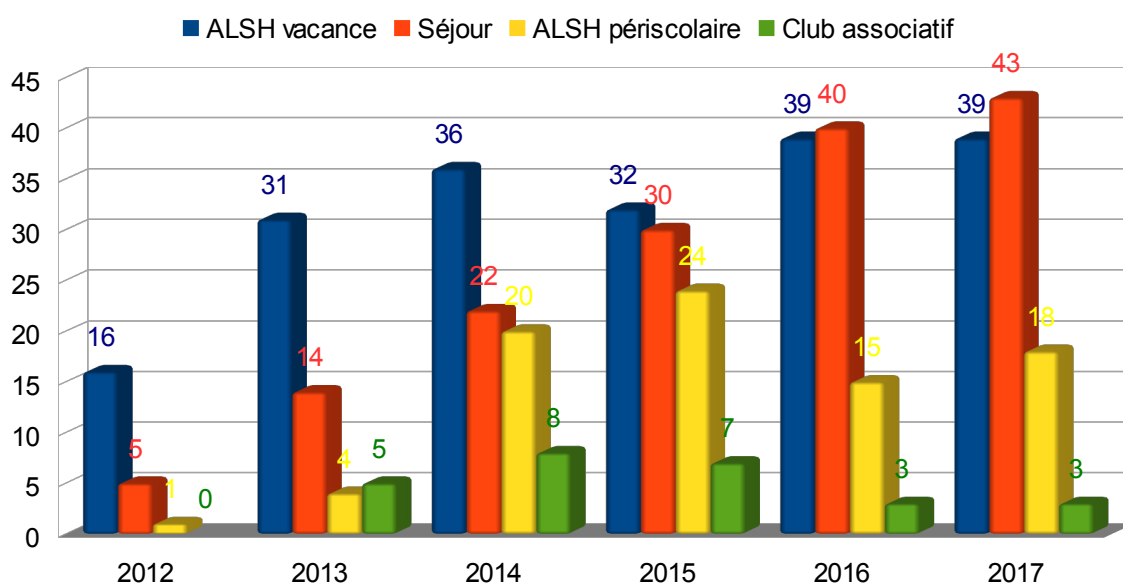


Source : DRDJSCS Nouvelle-Aquitaine
 Cartographie : DRDJSCS Nouvelle-Aquitaine

- les données JPA relatives à l'accompagnement des territoires : tableau en annexes.

17 intercommunalités collaborent avec le dispositif, seulement les territoires d'une communauté de communes n'ont pas travaillé avec le dispositif.

4/ La nature des structures sollicitées pour les accueils



Les accueils ALSH vacances regroupent les structures centres de loisirs et les espaces jeunes. Ce temps d'accueil offre des temps éducatifs collectifs complémentaires. La socialisation et la participation à la diversité des activités proposées sont les objectifs majeurs définis. L'intérêt de ce mode d'accueil est de moduler la fréquence et le temps d'accueil en fonction des capacités et des besoins de chaque enfant. Les collaborations régulières entre les équipes et les familles se construisent.

Les accueils en séjours sont de plus en plus sollicités par les familles. La période des vacances d'été est la plus intense. Nous notons également des demandes en augmentation sur le temps des "petites" vacances scolaires. Les préparations d'accueil associant familles/équipe d'animation/partenaires sont alors déployées. Les travailleurs sociaux du secteur médico-social soutiennent les familles pour planifier des projets de loisirs pendant la période de fermeture des structures.

Les responsables des accueils périscolaires sont de plus en plus invités aux Equipes de Suivi de Scolarisation. Les enseignants référents sont des partenaires clés pour travailler les projets d'accueil. Nous notons des relations dynamiques avec l'inspectrice ASH de la DSDEN. Ces accueils sur les temps périscolaires déclenchent les questionnements suivants : les possibilités de financement, l'enjeu de la notification d'accompagnement MLPH, la formation du personnel d'encadrement, le cadre réglementaire pour le prolongement de l'AVS ou l'AESH sur les temps périscolaires.

5/ Les caractéristiques des enfants

5-1 Le type de handicap

L'obtention de cette information n'est pas une priorité dans nos collaborations avec les familles. La notion de diagnostic est souvent complexe à évoquer avec les parents. Nous considérons que cela appartient à la sphère privée. Si la famille donne d'elle-même l'information nous la prenons mais ce point ne nous paraît pas prioritaire. Le fait de se

focaliser sur le diagnostic fragilise la relation avec la famille.

Nous invitons la famille et l'équipe à se concentrer sur les informations relatives au fonctionnement de l'enfant. Le plus important n'est pas d'accéder au type de handicap ou au diagnostic mais aux besoins particuliers de l'enfant. Ainsi nous avons construit un document ressource : construire l'accueil de loisirs d'un enfant en situation de handicap.

5-2 Les tranches d'âge des enfants

Les projets d'accueil des enfants 3/5 ans.

Les passerelles avec les professionnels de la petite enfance se construisent. L'appui des acteurs PMI facilite les liaisons famille/petite enfance/accueil de loisirs sur les territoires. Nous travaillons en particulier cette dynamique sur la commune de Labenne. Les CAMSP sont une structure partenaire pour développer les contacts familles/accueil de loisirs.

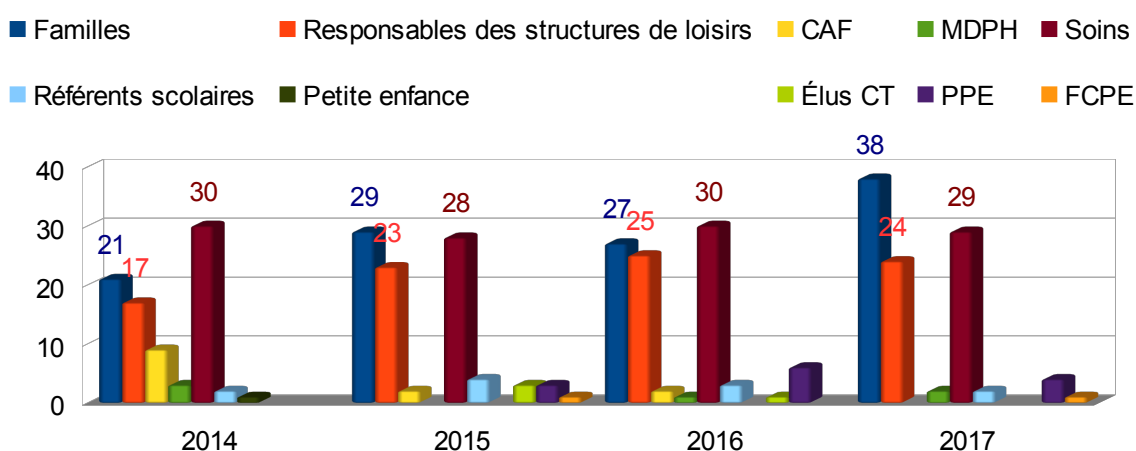
Les projets d'accueil des 6/11 ans.

Cette tranche d'âge correspond à la plus large offre d'accueil : les accueils périscolaires, les accueils vacances et les départs en séjours. Chaque projet est l'occasion d'accompagner les équipes pour construire des projets personnalisés et les adaptations nécessaires à la participation de tous les enfants.

Les projets d'accueil des plus de 12 ans.

Les règlements locaux des centres de loisirs délimitent souvent l'accueil jusqu'à 12 ans ce qui est un frein pour une partie des enfants avec des besoins particuliers. Nous accompagnons les organisateurs pour étudier un maintien de l'accueil en fonction du potentiel des enfants. Nous travaillons également avec les Espaces Jeunes pour construire les accueils. Nous accompagnons des jeunes de 16 à 18 ans pour des séjours. Les familles sont très heureuses de ces expériences dans le cadre ordinaire. Ces possibilités de séjours se restreignent avec l'évolution de l'âge, les familles appréhendent le passage sur des séjours adaptés et privilégient les séjours non-spécialisés.

6/ Les origines des demandes d'accompagnement



Nous travaillons au quotidien le fait que les origines des demandes soient diversifiées. Les présentations auprès des partenaires, les points d'actualité, les invitations aux réunions JPA

et la distribution des catalogues vacances permettent de les sensibiliser.

Les familles, les professionnels du soin et les responsables des loisirs sont les trois piliers des sollicitations du dispositif.

Les contacts directs des familles sont un signal positif. La mission JPA est identifiée et reconnue en particulier grâce au relai de l'ensemble des membres de la cellule (institutions et associations).

Les responsables de loisirs sollicitent l'accompagnement du dispositif. La mission est considérée comme un partenaire, un appui pour engager le travail avec les familles et l'ensemble des partenaires. Des structures deviennent autonomes sur des situations, nous l'apprenons en particulier lors des échanges en réunions de territoires JPA. Nous souhaitons progressivement déplacer notre priorité d'accompagnement. Aujourd'hui centré sur la préparation d'accueil et demain vers un suivi plus spécifique de la formalisation des adaptations pédagogiques des équipes d'animation.

Les responsables du soin sont des partenaires incontournables pour sensibiliser les familles aux possibilités de loisirs. Le catalogue vacances est très attendu. Les assistantes sociales, les éducateurs référents des enfants, les responsables de service des établissements présentent la dynamique et accompagnent les familles sur des temps de réunions.

7/ La sensibilisation des acteurs des loisirs éducatifs

La démocratisation de l'accueil des enfants en situation de handicap dans les structures de loisirs non spécialisées se construit par la création de parcours de sensibilisation en direction des équipes d'animation.

7-1 Les rencontres de territoires pour l'accès aux loisirs pour tous

Cela fait maintenant 3 ans que le projet est déployé sur le département. Ces rencontres sont des espaces d'informations et de partage d'expériences ouverts aux acteurs de l'animation et aux partenaires éducatifs complémentaires.

Le bilan 2017 :

10 réunions sont animées sur les 5 zones identifiées. Les structures de Biscarrosse, Gabarret, Tartas, Aire, Soustons, Parentis, St Pierre du Mont (sessd APF), St Paul les Dax, Mugron, St Martin de Seignanx accueillent les séquences.

76 personnes participent aux réunions du premier semestre et 79 participants au second semestre. Sont présents des animateurs, des directeurs des accueils périscolaires/centres de loisirs/séjours vacances, des professionnels du soin, des professionnels la petite enfance, des membres de la cellule handicap. Nous notons la mobilisation des conseillers CAF du service enfance/jeunesse sur l'ensemble des séquences, enrichissant la qualité de nos échanges.

Sont développées les thématiques suivantes (définies avec les participants) : la connaissance des structures médico-sociales landaises, la démarche d'accueil, la notion de troubles du comportement et des études de situation.

Les points positifs exprimés sont :

- développer les collaborations entre acteurs éducatifs sur les territoires,

- partager et formaliser les expériences entre les structures de loisirs,
- construire des repères pour enrichir les pratiques professionnelles.

Les points négatifs exprimés sont :

- le manque de temps pour aller au bout d'un sujet,
- la disponibilité des acteurs pour viser une participation régulière.

7-2 L'offre de formation partagée départementale - focus enfant à besoins éducatifs particuliers.

Ce plan de formation réunit les acteurs éducatifs du secteur scolaire et périscolaire. Le chargé de mission a participé à l'élaboration et à l'animation collective du module "construire l'accueil partagé de l'enfant en situation de handicap à travers les temps éducatifs scolaire et périscolaire" sur le site d'Orthevielle. Un second groupe a animé une séquence complémentaire sur le site de Biscarrosse.

7-3 Les séquences complémentaires de sensibilisation.

Le chargé de mission est également intervenu :

- formations à l'animation : BAFA Francas, BAFD Francas et BAFA Ligue,
- stand JPA lors du salon Institut Régional des Sourds et des Aveugles à Mont de Marsan
- sensibilisation des jeunes en service civique à la ville de Mont de Marsan
- sensibilisation équipe périscolaire Biscarrosse
- sensibilisation des agents périscolaires de l'agglomération de Marsan dans le cadre d'une formation des Francas

8/ La mise à disposition des ressources pédagogiques

8-1 Les malles pédagogiques à destination des accueils de loisirs

A la disposition des équipes d'animation, les malles ont pour objectif d'enrichir les projets d'animation soutenant les valeurs suivantes : "découvrir et partager nos différences", "vivre ensemble", "éveiller nos sens", "apprendre à mieux connaître le handicap". Les projets d'animation lors des temps d'activités périscolaires accentuent les réservations des malles.

Six sites utilisateurs :

- l'accueil périscolaire de Sorde l'Abbaye pour un projet partagé avec les résidents du foyer de vie de Cauneille
- l'accueil périscolaire de St Vincent de Paul pour un projet sur le thème de la différence
- l'accueil de loisirs de Grenade pour un projet handicap
- l'accueil périscolaire de Bougue pour un projet TAP vivre ensemble
- l'accueil de loisirs de Pontonx pour un projet sur le thème des sens - période été
- l'accueil de loisirs de Dax pour soutenir l'accueil de Jeanne

Lisa Flahauw, volontaire en service civique, réalise un travail de réorganisation des ressources. **5 malles pour 5 thèmes** : la malle 1 médias 3/10 ans, la malle 2 médias + de 10 ans et pratiques professionnelles, la malle 3 jeux collectifs et coopératifs, la malle 4 motricité et relaxation, la malle 5 création de jeux pour tous.

2 nouvelles malles sont en projet de création : une malle activités sportives et une malle espace sensoriel.

8-2 La création d'outils

La rédaction de l'ouvrage méthodologique départemental *Réussir l'accueil d'enfants en situation de handicap - Méthodologie pour les ACM* est finalisée. La JPA a réceptionné 100 exemplaires.

Le reportage vidéo " journée de sensibilisation aux situations de handicap à Morcenx" permettant d'illustrer l'utilisation des malles lors de temps d'animation.

L'adhésion à la Charte handicap pour valoriser une démarche d'inclusion. Les Francas des Landes et la Communauté de communes du Pays Tarusate intègrent le réseau des signataires.

9/ La démarche d'accueil

Cette partie permet d'actualiser la méthodologie de travail du dispositif.

9-1 Le point méthodologique :

- avant l'accueil : suite à l'identification d'une sollicitation, la famille et les référents des temps de vie de l'enfant sont invités et réunis (après accord des parents et en fonction de la disponibilité de chacun) sur le lieu d'accueil. L'objectif est de prendre en considération les attentes de la famille, connaître l'enfant et proposer des pistes d'aménagements de manière partagée. L'équipe d'animation peut ainsi construire un projet personnalisé et adapté aux caractéristiques et aux besoins de l'enfant.
- pendant l'accueil : nous accompagnons les équipes dans le développement d'une démarche éducative basée sur l'observation des comportements de l'enfant : quand et comment il joue, échange avec les autres enfants, comprend les consignes individuelles/collectives, demande de l'aide, alterne temps d'activité/temps libre. A partir de ces observations, il s'agit de réfléchir pour aménager les conditions d'accueils en corrélation avec les besoins identifiés de l'enfant.
- après l'accueil : nous conseillons la mise en place des temps réguliers de bilan. Ces séquences permettent d'identifier autant les difficultés rencontrées que les progressions constatées de l'enfant pour ajuster le projet. La communication avec les familles est essentielle pour les associer à la bonne évolution de l'accueil de l'enfant sur un principe de complémentarité éducative.

9-2 Les dynamiques de réseaux éducatifs

A l'initiative de la JPA :

- réunions CAF/JPA/organismes de loisirs

site de Soustons(11/10), St Paul les Dax/asso ALSH (12/09), Tyrosse (29/09)

partage des éléments de diagnostic, présentation de l'appel à projet CAF handicap, soutien à la définition d'un projet

- **service civique : séquences de tutorat avec Lisa**

bilan d'activité, suivi des projets de la mission, projet professionnel

- **permanence MLPH : le vendredi matin en fonction des rendez-vous**

relation avec les professionnels du site

- **dynamique rencontres de territoires pour l'accès aux loisirs pour tous**

5 réunions pédagogiques en juin et 5 séquences en novembre-décembre

- **dynamique rassemblements des RAM**

2 réunions pédagogiques avec les animatrices (18/05 à Labouheyre, 14/12 à Tyrosse)

- **rédaction ouvrage JPA- cellule handicap**

réunions de suivi et régulation du projet d'écriture

Participation à un réseau :

- **association ARRPPE**

Association Réseau et Recherche pour les Professionnels de la Petite Enfance

participation aux réunions d'échange de pratiques sur Dax - 5 séquences

participation réunion bilan - 25/11 à Pau

- **réunions GAD : Groupe d'Appui Départemental**

participation au Copil, au groupe formation partagée et ressources/mutualisation

- **dynamique SDSF : Schéma Départemental des Services aux Familles**

commission enfance, diagnostic de territoire de l'offre éducative de loisirs, enjeu handicap

- **commissions vacances CD et CAF**

présentation du bilan des accueils en séjours

- **dynamique UDAF**

thématique monoparentalité : réunions et conférence

Panorama des réunions :

20/01 : participation réunion APF présentation des projets 2017

26/01 : réunion inspecteur ASH avec son équipe enseignants référents

1/03 : intervention Alès journée de valorisation de la charte handicap

14/03 : mise sous pli catalogues séjours + envoi

2/04 : participation journée autisme Biscarrosse - tenu d'un stand

13/04 : intervention PMI rassemblement des responsables EAJE - présentation des malles

25/04 : promotion catalogue JPA séjours lors manifestation JMF/Francas à Dax

16/05 : réunion DDCSPP des coordos PEDT à Morcenx

9/06 : participation journée solidarité collègue Montfort

1/07 : journée parentalité agglo marsan

3/07 : journée sensibilisation aux situations de handicap Morcenx

8/07 : sensibilisation équipe d'animation ALSH Aire

14/09 : réunions DDCSPP des coordos PEDT à Hinx

15/09 : DDCSPP Mmes DUSSAU et LAINÉ bilan poste FONJEP. Demande 2018-2020

20/09 : réunion DSDEN situation Soustons - enjeu inclusion périscolaire

4/10 : conférence DSDEN-PEP-FCPE Gardou, société inclusive
16/10 : Copil UEMA des PEP40
19/10 : jury BPJEPS LTP Francas
31/10 : skype association québec regard neuf, Caroline Lebeau
8/11 : salon IRSA
14/11 : journée nationale référents handicap à Strasbourg
17/11 : journée sensibilisation collège Dax partenariat SSID
28/11 : rencontre IEN ASH et ciné débat autisme à Pontonx avec Autisme Landes
8/12 : rencontre CAF/ARRPPE/CAF - ccordination de nos actions
12/12 : réunion DDCSPP/CAF 40 et 33 pole ressource handicap
22/12 : lycée Mugron présentation du dispositif JPA aux étudiants

**B- L'accompagnement des animatrices RAM
pour la prise en compte
des situations de handicap**

Par convention avec la CAF, la JPA des Landes est un partenaire auprès des animatrices RAM pour la prise en compte des situations de handicap.

Quelques repères :

- . février 2015 à juin 2016 : préparation des malles
- . nov 2015 : remise du rapport final diagnostic de besoins des animatrices RAM pour les situations de handicap (cabinet MC2 Maud Carrichon)
- . 11 déc 2015 : CA JPA - présentation du diagnostic et identification du plan d'action
- . 2 juin 2016 : 1er rassemblement - remise des malles handicap aux RAM
- . 17 nov 2016 : 2ème rassemblement des animatrices RAM

En 2017, trois objectifs guident notre action :

- communiquer pour créer une dynamique départementale identifiant le réseau RAM en faveur de l'inclusion,
- sensibiliser les animatrices RAM pour agir avec confiance, animation de temps de travail collectif, disponibilité d'écoute et d'accompagnement pour les projets personnalisés,
- construire des outils ressources guidant les pratiques professionnelles.

1/ Les séquences de sensibilisation avec les animatrices RAM

Nous continuons de proposer deux réunions départementales. Elles se déroulent sur un format 14h/17h.

Le jeudi 18 juin, le rassemblement RAM/JPA à Labouhyere.

16 RAM participent sur les 24 structures implantées sur les territoires.

Ordre du jour :

- 1 - construire notre vision de l'enfant en situation de handicap : élaboration d'un texte partagé
- 2 - identifier les thématiques ressources pour accéder à la connaissance d'un enfant
- 3 - les malles pédagogiques : rotation, expériences d'utilisation,
- 4 - bilan

Cette troisième rencontre départementale a permis d'explorer un enjeu clé : l'accès au diagnostic n'est pas une priorité pour le professionnel. C'est la démarche de connaissance des besoins de l'enfant qui est importante. Est relevée également la situation particulière du jeune enfant qui présente des fragilités. La démarche consistant à s'appuyer sur la connaissance des besoins de l'enfant prend ainsi tout son sens. Notre rôle est de respecter et d'accompagner le cheminement de la famille.

Le jeudi 14 décembre, le rassemblement à Tyrosse.

13 RAM sont représentés lors de ce temps de travail au centre médico-social de secteur.

Ordre du jour :

- 1 - quoi de neuf à la JPA
- 2 - L'accompagnement des familles du jeune enfant avec des besoins particuliers
- 3 - L'utilisation des malles : projet d'animation, inventaire des ressources, investissement
- 4 - bilan et perspectives

Nos réflexions se centrent sur la relation aux familles. En ateliers, nous identifions les possibles stratégies d'accompagnement de l'animatrice RAM face à 4 profils de parents en recherche d'un mode en garde chez un assistant maternel. Voici les pratiques que nous débattons et formalisons :

- proposer aux parents de présenter son enfant et échanger autour de ses besoins particuliers,
- ne pas cloisonner l'entretien à l'enjeu médical et commencer par une connaissance globale de l'enfant,
- présenter les projets du RAM dont la dynamique « accueil de tous - situations de handicap » pour donner confiance aux parents,
- dialoguer avec les assistants maternels identifiés par la famille pour soutenir la construction du projet d'accueil de l'enfant,
- réaliser les liaisons avec les partenaires avec l'accord des familles (PMI, structures soins, ...).

2/ Les malles pédagogiques

La première rotation des malles se réalise autour du rassemblement de Labouheyre.

Lisa Flahauw en service civique réalise un compte-rendu suite à une série d'entretiens téléphoniques avec les animatrices RAM. Sa production est disponible en annexes. Elle présente les différentes modalités d'utilisation des ressources. Ce document permet aux animatrices de s'appuyer sur les projets des collègues pour développer des actions innovantes au sein de leur structure.

3/ Les actions complémentaires

Le projet charte d'accueil de l'enfant demandant une attention particulière RAM

Le chargé de mission propose aux animatrices de s'appuyer sur les travaux du réseau EAJE/PMI. Le collectif est favorable. Ce projet permettrait de continuer à favoriser les complémentarités éducatives, de donner des signaux positifs aux familles et aux partenaires, de faciliter la communication et la confiance avec les familles dont l'enfant présente des besoins particuliers.

La proposition outil de liaison CAF/famille/RAM/JPA/PMI

Le chargé de mission évoque l'outil créé dans le cadre de la mission loisirs pour tous. Celui-ci favorise les passerelles entre les acteurs pour améliorer la qualité d'accompagnement des familles. Les animatrices sont favorables à la réflexion d'un tel outil dans le cadre de la

dynamique petite enfance. La chargé de mission sollicite Mme Charvet pour évoquer ce projet.

L'outil guide d'entretien/préparation de l'accueil RAM/famille/ASSMAT/PMI

Ce document de travail est le résultat de notre précédente réflexion sur la connaissance de l'enfant (identification des domaines). Il est un appui pédagogique à la disposition de l'animatrice RAM pour guider les rencontres avec les familles et les liaisons avec les partenaires éducatifs. Son utilisation n'est pas obligatoire. Le chargé de mission propose aux animatrices qui le souhaitent son expérimentation. La pertinence de l'outil sera approfondie lors du prochain rassemblement.

C- La gouvernance des dispositifs

**D- Les coopérations avec d'autres
référents handicap**

C- La gouvernance des dispositifs

Dans les Landes, la dynamique en faveur de l'inclusion s'est traduite par la création de la cellule technique handicap au cours des années 2000. A ce jour, le collectif réunit les institutions CD40 (service éducation, PMI, SSID), MLPH, CAF, DSDEN, DDCSPP et, dans la délégation de la JPA les Pupilles de l'Enseignement Public, la Ligue de l'Enseignement, les Francas et la FCPE. C'est la plate forme de pilotage des dispositifs conduits par la Jeunesse au Plein Air.

Nous avons sollicité l'Association des Maires pour envisager sa participation à la cellule handicap.

Copil : les membres du comité de pilotage se réunissent le 12 février 2018 pour partager une analyse de ce bilan 2017 et proposer des perspectives.

Cellule : les membres se sont réunis à 9 reprises pour étudier les projets d'accueils et orienter les actions du chargé de mission en accord avec les orientations stratégiques du COPIL.

Liaison chargé de mission/comité JPA départemental : le chargé de mission a participé à un C.A et une A.G pour valider les démarches. Les relations avec le président sont régulières avec la création d'un outil de suivi des missions.

Moyens mis à disposition : le chargé de mission dispose d'un espace de travail (bureau, ordinateur portable + téléphones fixe et portable + connexion internet) . Le local est mis à disposition par le CDAFAL contre une participation aux frais.(3 allée de la Solidarité à Mont de Marsan.) Le véhicule de mission est renouvelé, un Peugeot partner (d'occasion) remplace le précédent véhicule.

Evaluation du temps de travail : répartition par formes de collaboration

accompagnement des projets personnalisés des enfants (réunions de préparation, suivi sur site, réunions bilan) : 30 %

animation des temps de sensibilisation : 20 %

création du réseau de partenaires : 10 %

temps de travail au bureau : 40 %

Evaluation du temps de travail : répartition par mission

mission accès aux loisirs pour tous : 85 %

mission accompagnement des Ram : 15 %

D- Les coopérations avec d'autres référents handicap

- **le responsable valorisation des ACM à la JPA Nationale**

Les entretiens téléphoniques et mails sont réguliers. Les échanges permettent au chargé de mission de faire remonter la dynamique départementale au niveau national.

- **la journée de rassemblement national des pôles ressources, le 14 novembre à Strasbourg**

Ce rassemblement correspond à une journée nationale des animateurs des dispositifs

départementaux d'inclusion en milieu ordinaire de la petite enfance et des loisirs. Cette journée favorise la mutualisation des expériences et des outils. La CNAF représentée par Mme Ducroc-Accaoui anime un temps de conférence.

- **La responsable du dispositif loisirs et handicap de Gironde.**

Nous participons à une réunion à Mont de Marsan associant DDCSPP 40/33, CAF 40 et 33. Nous présentons le dispositif landais à l'association (ADIAPH) positionnée pour animer le futur pôle ressource de Gironde.

- **La mission nationale loisirs et handicap**

Nous valorisons notre dispositif auprès du groupe de pilotage de la mission. Nous participons à l'enrichissement des ressources en transmettant nos outils. En 2018, un membre viendra à notre rencontre, il participera aux travaux de la cellule du mois de mars.